



Commune de GERDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 09 Juin 2023

Présents :

Maire : Mme Gisèle DUBARRY

Adjoint au Maire : Mme Patricia LAVIGNE, Mme Patricia DEBBAH, M Dominique RICHARD.

Conseillers : Mmes Marie-Christine BINET, Cécile FERBER- LEVÉQUE et Laure TAPIE.
MM Jacky CHAUVEAU, Jean-Claude ELEUSIPPE, Maurice GUILLAUME, Pierre LASPALLES Romain MEDUS
et Patrick SOUBIES.

Absents excusés :

Madame Emilie BORGELLA a donné pouvoir à Mme Gisèle DUBARRY.

Madame Stéphanie DOLIE a donné pouvoir de vote à M. Dominique RICHARD.

Secrétaire de séance : Mme Patricia DEBBAH

Lecture du précédent conseil municipal du 11 Avril 2023 par M Dominique RICHARD

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants dans le cadre des élections sénatoriales.
2. Demande de délégation de l'exercice du Droit de Prémption Urbain à la CHBB.

QUESTIONS DIVERSES.

1. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants dans le cadre des élections sénatoriales.

- Lecture du texte précisant le déroulement du scrutin par Madame Le Maire.
- Le conseil municipal procède à l'élection : à bulletin secret.
- Résultats :
- 13 voix pour la liste « Avenir de GERDE » représentée par :

Mme Gisèle DUBARRY titulaire
M. Dominique RICHARD titulaire
Mme Patricia DEBBAH titulaire

M. Pierre LASPALLES suppléant
Mme Laure TAPIE suppléante
M. Patrick SOUBIES suppléant

- 2 voix pour la liste « GERDE Autrement » représentée par :
 - **M. Maurice GUILLAUME titulaire**
 - **Mme Cécile FERBER-LEVÊQUE suppléante.**

M Maurice GUILLAUME fait part au conseil municipal de la motion qu'il dépose et qui est en pièce jointe du compte rendu du conseil municipal.

2. Demande de délégation de l'exercice du Droit de Prémption Urbain à la CHBB.

- Madame Le Maire procède à la lecture du décret et arrêté du code de l'urbanisme concernant la délégation du Droit de Prémption Urbain.
- Il s'agit d'un bien cadastré place du 14 juillet à GERDE d'un montant de 85 000.00 euros pour un projet de réaménagement du centre bourg. Cette délégation sera soumise au vote du prochain conseil communautaire.

Vote : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES.

- L'ONF nous a alertés sur l'étendue des dégâts causés par le **scolyte** concernant les parcelles 19 et 20. Les arbres attaqués par les scolytes sont facilement identifiables par le changement de la couleur de leurs aiguilles, virant du vert au brun, puis par leur disparition totale, cela concerne les épicéas. Des coupes rases vont devoir avoir lieu pour enrayer le phénomène, toutes les communes environnantes sont touchées.
- Route des Palomières, il y a un chemin qui ne porte pas de nom, il serait souhaitable de pouvoir identifier ce chemin. Le conseil municipal va faire des propositions de noms.

Fin du conseil municipal à 20 h 15.



Secrétaire de séance

PATRICIA DEBBAH

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "PATRICIA DEBBAH", is written over the printed name.

Motion conseil municipal Gerde 09,06,2023

Pour l'élection des délégués du conseil municipal de Gerde aux élections sénatoriales de 2023 , nous aurions préféré que le conseil ne propose qu'une seule liste avec une représentation proportionnelle des délégués, en intégrant Cécile Ferber ou Maurice Guillaume dans la liste des titulaires, reflétant ainsi le pluralisme démocratique de la commune.

Le refus de cette demande nous amène à présenter une liste indépendante « Gerde Autrement » pour l'élection des délégués aux élections sénatoriales de 2023.

LISTE « GERDE AUTREMENT »

Titulaire : Maurice GUILLAUME

Suppléante : Cécile FERBER

Le 09,06,2023

Cécile FERBER

Maurice GUILLAUME